

Traduire la Bible, pourquoi ?

Roland Meyer

Traduire la Bible c'est mettre la Bonne nouvelle à la disposition de celles et ceux qui n'ont pas accès à ce livre dans les langues d'origine que sont l'hébreu, l'araméen et le grec. Il arrive régulièrement, au cours des années, que l'usage des mots change. Certains sont abandonnés alors que d'autres apparaissent. La révision d'une traduction, voire une nouvelle traduction, est là pour permettre au lecteur de lire un message compréhensible à l'époque où il vit. Du XIII^e siècle à nos jours, nous comptons une bonne centaine de traductions de la Bible en français.

- Les plus anciennes traductions connues de certains textes hébreux en araméen pour la lecture dans les synagogues sont les *Targoums*.
- Au III^e siècle av. J.-C., une traduction des textes hébreux en grec a été entreprise. Cette traduction contient des textes ajoutés appelés apocryphes ou deutérocanoniques. Elle porte le nom de *Septante* (LXX).
- Au IV^e siècle, Jérôme de Stridon entreprend un grand travail de révision de certaines traductions latines. Sa traduction est appelée *Vulgate*.
- Du côté alémanique, la Bible de Luther est publiée en 1534.
- Du côté francophone, c'est en 1523 que Lefèvre d'Étaples publie sa traduction française réalisée à partir des textes latins de la *Vulgate*.
- En 1535 Pierre Robert Olivétan, cousin de Jean Calvin, publie la première Bible protestante

française dans laquelle il insère les textes apocryphes de la *Septante*.

- Dès 1538 paraît la *Bible de Genève* dont le texte de base est celui de la traduction d'Olivétan, revu d'après des manuscrits hébreux et grecs, par les pasteurs de Genève. La dernière édition est révisée par Jean Calvin.
- Jacques-Jean-Louis Segond, professeur à l'Université de Genève, traduit l'Ancien, puis le Nouveau Testament, d'après les textes hébreux et grecs (sans les textes apocryphes). La Bible Segond est née à Genève en 1888. Depuis lors, cette traduction a été révisée plusieurs fois par la Société biblique de Genève.
- De nouvelles traductions paraissent en français, comme : La Traduction œcuménique de la Bible (TOB), en 1975 et 2010. La *Bible en français courant* (BFC), en 1982. La Bible *Parole de Vie* (PDV), en 2000. *La Nouvelle Bible Segond* (NBS), en 2002. *ZeBible* en 2011.

Traduire un texte c'est le rendre accessible au plus grand nombre, c'est le faire vivre. Les multiples traductions et révisions de traductions de la Bible sont bien la preuve de sa qualité universellement reconnue. La traduction et la révision sont des entreprises nécessaires pour que la Parole de Dieu soit comprise par toutes les populations du monde et à toutes les époques.